



secretariat.unsa.justice@gmail.com

# CAP des Secrétaires Administratifs

8-9 juin 2017

## Déclaration liminaire

Madame la Présidente

Mesdames, Messieurs les membres de CAP

A l'ouverture de cette CAP de mobilité, **l'UNSa Justice** tient à évoquer en premier lieu l'accueil des Secrétaires Administratifs qui n'est pas à la hauteur de nos attentes.

Lors des entretiens pour les postes profilés offerts à cette CAP, nous avons eu connaissance de difficultés afin de finaliser les entretiens, sésame indispensable à l'étude de son dossier.

La situation du SEP de Tulle atteint des sommets, lorsqu'un candidat fonctionnaire se voit rétorquer par le chef de service contractuel que la structure n'a pas besoin de « fonctionnaires titulaires » !!!

Au-delà de cette situation, **l'UNSa Justice** dénonce des comptes-rendus insipides qui laissent penser que le rédacteur au final s'intéresse peu à la procédure de recrutement, ou pire qu'il se désintéresse ouvertement du fonctionnaire.

Nous ne manquerons pas d'évoquer durant ces deux jours de CAP ces comptes-rendus d'entretien vides et pourtant plein de sens...

Il y a un an, **l'UNSa justice** se félicitait de la requalification de postes de responsables de greffe pénitentiaire de catégorie « C » en « B ». Nous rappelons le nécessaire accompagnement des agents concernés. Aujourd'hui pourtant, nous déplorons qu'une collègue du CD de St Sulpice la Pointe mutée en qualité de responsable de greffe, qui a suivi durant 4 mois la formation idoine, se voit refuser l'affectation sur ce poste par le chef d'établissement.

Pour **l'UNSa Justice**, toujours impliquée sur les questions de formations initiales et continues c'est un non-sens.

À la DSJ, on note toujours un rejet des Secrétaires Administratifs de la part de certains Chefs de Cour.



**L'UNSa Justice** syndicat multicatégoriel n'opposera jamais les corps composant le ministère de la Justice. C'est pourquoi, il est essentiel pour notre organisation syndicale que chacun trouve sa place au sein de notre administration et exerce pleinement et en toute sérénité les missions qui lui sont normalement dévolues.

**L'UNSa Justice**, toujours attentive à la situation des Secrétaires Administratifs, s'engage à veiller à ce que les postes en SAR occupés par les greffiers, reviennent dans le giron du corps des Secrétaires Administratifs.

Enfin, Madame la Présidente, lors de notre dernière rencontre, nous évoquions l'absence de réponse à nos demandes de bilan sur la formation des personnels des greffes pénitentiaires et de fermeture des régies en SPIP...nous sommes toujours dans l'attente.

Toutes ces situations, Madame la Présidente, méritent pourtant une attention.

**L'UNSa Justice** par son engagement quotidien, sa présence dans toutes les instances paritaires continuera à défendre les intérêts des personnels du ministère.

Paris, le 8 juin 2017  
Les élus de CAP

